



# PROGRAMME DE FORMATION PRESENTIEL PREVENTION ET TRAITEMENT DES LOYERS IMPAYES EN MATIERE DE BAIL COMMERCIAL

<b>PUBLIC VISE</b>	Agents Immobiliers – Directeurs d’agence - Négociateurs
<b>PRE REQUIS</b>	Connaissance du métier de la transaction de biens immobiliers d’entreprise et de fonds de commerce
<b>OBJECTIFS</b>	Connaître les moyens juridiques pour limiter les risques Maîtriser les aspects pratiques contractuels et procéduraux
<b>DUREE</b>	7 heures sur 1 jour
<b>CONTENU</b>	Risques et Enjeux <b>I – PREVENTION DES IMPAYES DE LOYERS DANS LES BAUX COMMERCIAUX</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sûretés</li><li>• Autres techniques</li></ul> <b>II – TRAITEMENT DES IMPAYES DE LOYERS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Hors procédure collective</li><li>• En cas de mandat ad hoc ou règlement amiable</li><li>• En présence d’une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire</li></ul> <b>III – QUIZ &amp; EVALUATION DE LA FORMATION</b>
<b>MOYENS &amp; METHODES PEDAGOGIQUES</b>	Présentation orale ouverte aux questions des stagiaires. Projection d’un diaporama pour visualiser les apports théoriques et suivre le fil conducteur. Alternance d’apports théoriques et de phases de mise en pratique (exercices à partir de cas de jurisprudence). Remise d’un support numérique à l’issue de la formation, synthétisant les apports théoriques de la formation.
<b>INTERVENANT(E)S</b>	<b>Isabelle DALMON</b> , juriste formatrice, consultante et médiatrice. Titulaire d’un DEA de droit des affaires, d’un master 2 en droit immobilier et du DU de médiation délivrés par l’UT1 Capitole. 25 ans d’expérience dans la formation juridique professionnelle continue ou initiale. Pratique du droit immobilier au travers d’expériences de transactions, locations, gestion locative, syndic bénévole de copropriété, crédits bancaires. Pratique du droit commercial dans les secteurs professionnels judiciaire et bancaire. Immatriculée au RSEIRL de TOULOUSE sous le n° 877 971 762 et enregistrée en tant qu’organisme de formation auprès de la DIRECCTE sous le n°76310996131.
<b>MODALITES D’EVALUATION</b>	Fiche de présence à émarger par demi-journées de formation. Feedbacks du formateur et du groupe lors des phases de mise en pratique. Quiz permettant de valider les principaux apports théoriques à l’issue de la formation. Questionnaire de satisfaction en fin de formation sur le déroulement de l’action et les acquis de la formation.
<b>SANCTION</b>	Remise d’une attestation individuelle de fin de formation à l’issue de l’action.
<b>ORGANISATION DE LA FORMATION</b>	<b>Formation</b> : en présentiel et intra entreprise <b>Dates, lieu et horaires</b> : selon convention <b>Tarif</b> : selon devis et/ou tarif en vigueur sur le site <a href="https://omyo.fr">https://omyo.fr</a> <b>Nombre de personnes minimum et maximum</b> : 5 à 10 participants maximum <b>Modalité et délai d’accès</b> : L’accès en formation est conditionné par le versement d’un acompte par l’entreprise avant le démarrage de la formation. <b>Accès aux personnes porteuses de handicaps</b> (nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la session) : <ul style="list-style-type: none"><li>• Accessibilité de la salle de formation aux personnes à mobilité réduite, organisée dans l’entreprise, selon le besoin</li><li>• Aménagements possibles en fonction du type de handicap</li></ul>
<b>CONTACTS STAGIAIRES</b>	OMYO – B36 – 41 rue de Cugnaux – 31300 Toulouse Sophie Gautier – <a href="mailto:sophie.gautier@omyo.fr">sophie.gautier@omyo.fr</a> - 06 63 08 09 40